

Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 : 209 000 habitants en Guyane

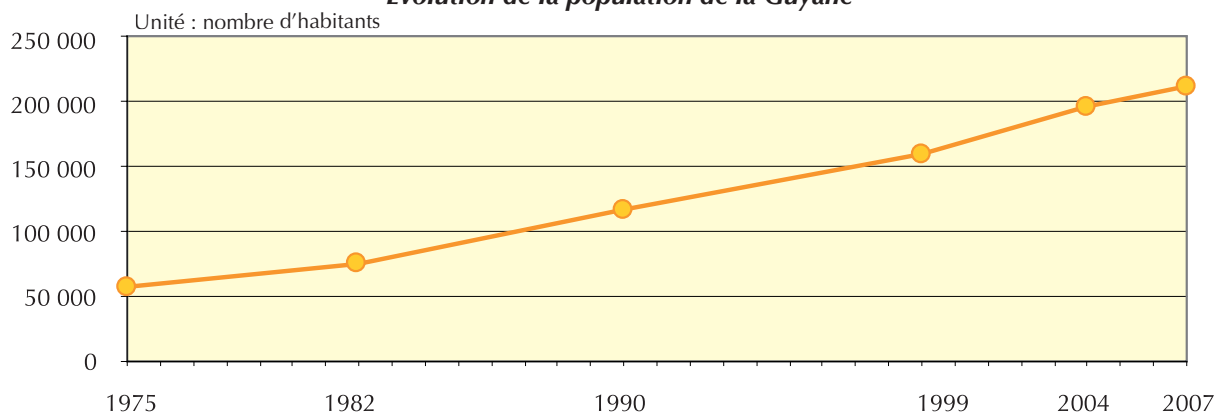
La population de la Guyane continue d'augmenter très rapidement par l'excédent des naissances sur les décès et par le solde migratoire. Elle atteint 209 000 habitants au 1er janvier 2007. La jeunesse de la population se confirme. La taille des ménages progresse, ce qui est sans équivalent dans toutes les autres régions françaises.

Une croissance de la population toujours aussi dynamique, structurellement soutenue par le mouvement naturel

Les premières estimations de la population régionale confirment la très forte croissance depuis les années 70. Comptant aujourd'hui une population estimée à 209 000 habitants, en progression de 3,7% par an depuis 1999, la région a connu la plus forte croissance démographique des régions françaises. Les trois-quarts de l'évolution sont dus au solde naturel (excédent des naissances sur les décès),

ce qui place la Guyane en première position des régions les plus dynamiques de ce point de vue. La seconde est la Réunion, avec un taux de croissance dû au solde naturel deux fois moindre. L'excédent des arrivées sur les départs situe la région également au premier rang des régions en terme d'attractivité, juste devant, Midi-Pyrénées et la Corse.

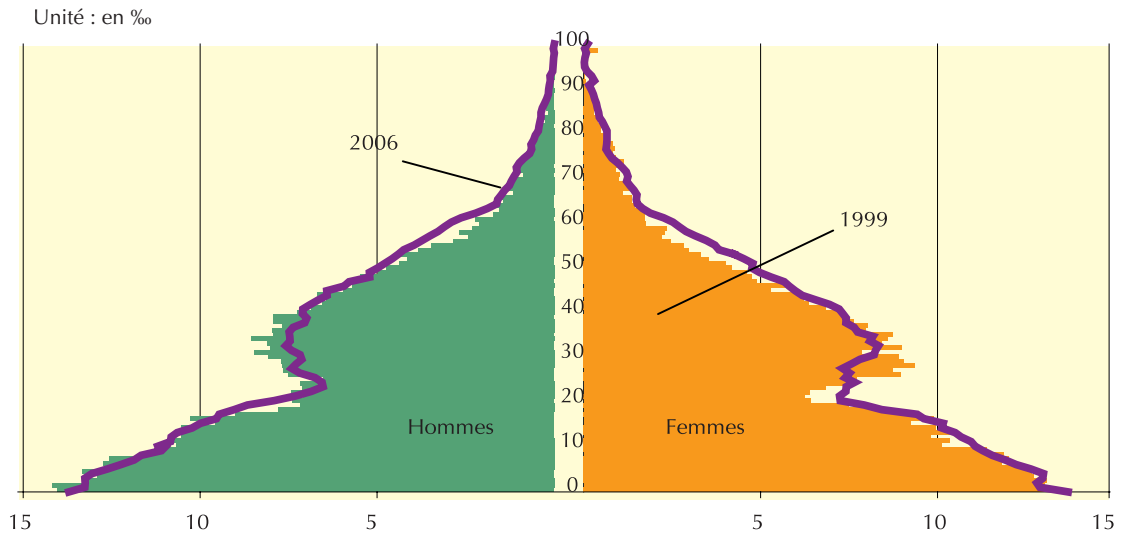
Croissance continue depuis 1975 Évolution de la population de la Guyane



Source : Insee, Recensements de la population, Estimations de population

Une structure de la population stable depuis 1999

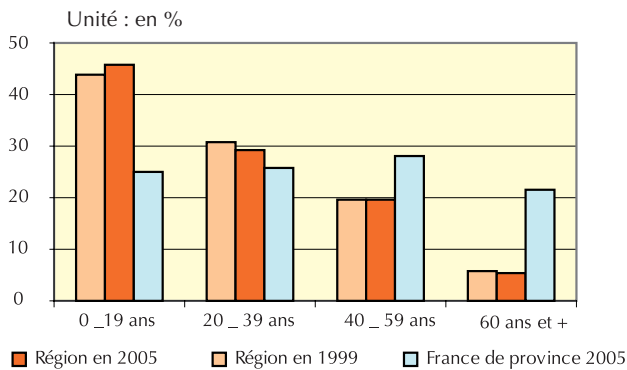
Pyramide des âges en effectif de la population de la Guyane



Les trois-quarts de la population a moins de 40 ans, comme en 1999. Les moins de 20 ans sont en légère progression. La structure de la population est en complet décalage par rapport à celle de la France métropolitaine où les 40 ans et plus constituent la moitié de la population, et où 2 personnes sur 10 sont âgées de plus de 60 ans.

Les moins de vingt ans toujours plus nombreux

Répartition de la population par âge



Le célibat, est deux fois plus répandu en Guyane qu'en France métropolitaine. 70% de la population des plus de 15 ans est célibataire. Ils sont 52% en Guadeloupe et 55% en Martinique.

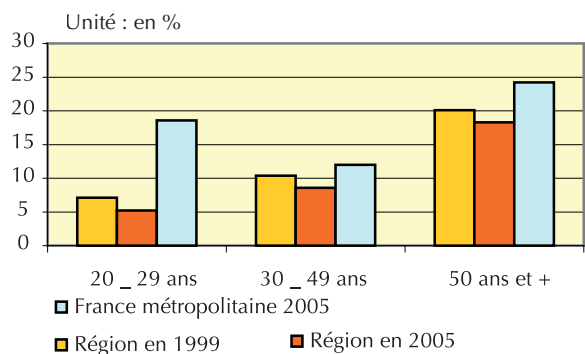
Une mobilité géographique plus importante

Les habitants de la Guyane en 2005 étaient pour 86 % d'entre eux déjà présents sur le territoire en 1999. Cette proportion est de 92 % au niveau national. En effet, 78 % déclarent habiter la même commune, contre 76 % sur l'ensemble du territoire. Ceux qui étaient déjà sur le territoire n'ont pas bougé plus que dans l'ensemble de la population en France.

Moins de 6% des Guyanais vivent seuls, contre plus de 14% en France métropolitaine. Cette proportion est en diminution de plus d'un point depuis 1999. Seule la Corse présente le même profil.

Moins de personnes vivant seules en 2005 en Guyane

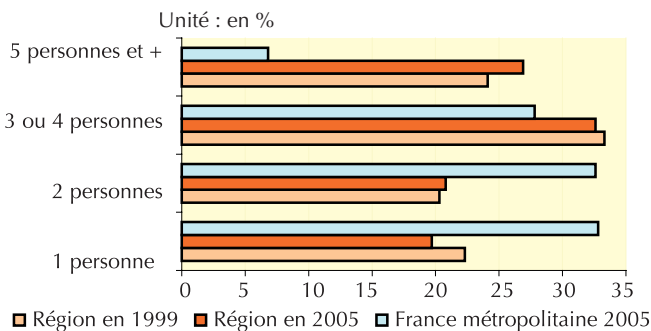
Personnes vivant seules selon l'âge



Des ménages bien plus grands que la moyenne

Le phénomène de décohabitation, très sensible sur l'ensemble du territoire national, surtout dans les autres Dom, ne se manifeste pas ici. La taille des ménages continue d'y progresser de 9%, passant de 3,3 en 1999 à 3,6 personnes en moyenne par ménage, alors qu'elle baisse de 4% en France entière et de 10% aux Antilles. Même à la Réunion, qui était comme la Guyane à 3,3 personnes par ménage en 1999, la taille des ménages baisse de 9% en passant à 3,0.

La taille des ménages progresse Évolution de la taille des ménages en Guyane



Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, recensement 1999 (exploitation principale)

Le parc de logements s'accroît, sa structure évolue

Passant de 54 000 en 1999 à 63 000 en 2005 le parc de logements s'est considérablement développé. Néanmoins, la Guyane est la seule région française où le nombre de logements s'est accru à un rythme moins rapide que celui de la population (+13% contre +22%); phénomène dont l'accroissement du nombre moyen de personnes par logement est la conséquence la plus directe.

Les trois-quarts des résidences principales ont plus de 3 pièces

Évolution du nombre de logements en Guyane

Unité : en nombre et %

	En 1999	En 2005
Logements	54 043	63 090
Part des résidences principales (%)	85,4	89,2
Résidences principales d'1 pièce (%)	9,9	8,0
Résidences principales de 2 pièces (%)	21,5	19,6
Résidences principales de 3 pièces (%)	24,4	25,0
Résidences principales de 4 pièces et + (%)	44,2	47,3

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, recensement 1999 (exploitation principale)

La structure et la typologie du parc ont beaucoup évolué. La très grande majorité des logements est ainsi constituée de maisons individuelles, dont la taille moyenne progresse. 72,3% des résidences principales ont plus de trois pièces, elles n'étaient que 68,6% en 1999.

Essentiellement des maisons individuelles

Évolution du type de logement en Guyane

Unité : en %

	En 1999	En 2005
Maisons (%)	63,5	67,8
Appartements (%)	23,8	28,5
Nombre moyen pièces (appartement)	2,9	3
Nombre moyen pièces (maisons)	3,6	3,6

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, recensement 1999 (exploitation principale)

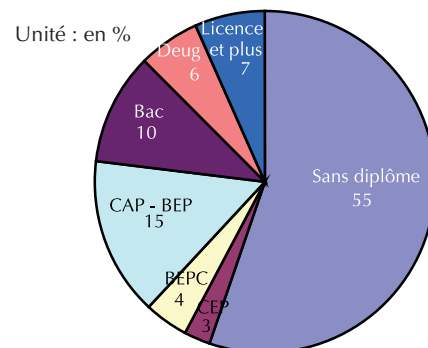
Les logements guyanais deviennent aussi de plus en plus confortables : la proportion des bâtis en dur ne cesse de progresser. En dehors des communes des fleuves, les résidences principales dépourvues de sanitaires intérieurs se font plus rares. La présence de douches et/ou baignoires est désormais la norme, la climatisation et le chauffage solaire connaissent une croissance exponentielle.

Le niveau de formation reste en-deça de la moyenne nationale

La formation initiale des Guyanais s'améliore lentement. 6 Guyanais sur 10 (de plus de 14 ans ayant terminé leur études) déclarent ne posséder aucun diplôme, si ce n'est le certificat d'études primaires (57,9 %). Cette proportion est bien moindre au niveau national (32,3 %). 22,9 % des habitants possèdent un diplôme supérieur ou égal au Bac, soit 1,5 point de plus qu'en 1999.

Plus de la moitié sans diplôme

Formation initiale des personnes de 14 ans et plus en Guyane



Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Philippe Couloigner
Sophie Planson



Pour comprendre ces résultats

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'un cinquième de ces communes chaque année. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, une enquête est réalisée chaque année auprès d'un échantillon de 8% des logements. Les estimations régionales que l'Insee Antilles-Guyane publie chaque année tiennent désormais compte des évaluations effectuées grâce aux collectes annuelles de recensement et des estimations basées sur le recensement de 1999 et mises à jour à partir des données d'Etat-civil et de plusieurs sources administratives. Ainsi, pour la première fois cette année, la population de la région a pu être estimée grâce au cumul des quatre enquêtes de 2004, 2005, 2006 et 2007.

Estimations de population et enquêtes annuelles de recensement

La situation démographique fait l'objet d'estimations annuelles qui deviennent définitives lorsque les résultats d'un nouveau recensement de la population sont disponibles. Avec la mise en œuvre de la nouvelle méthode de recensement, basée sur des enquêtes annuelles étalées sur un cycle de cinq ans, la situation démographique de 2006, comme celle des années précédentes, sera établie de façon définitive quand les résultats des cinq enquêtes annuelles 2004 à 2008 seront connus. Les collectes déjà réalisées contribuent à une première estimation de ces résultats. Ceux-ci conduisent à réviser la population déduite des données du dernier recensement général de 1999, du solde migratoire et du solde naturel.

Ce sont ces données révisées qui alimentent la partie démographie de ce document. L'analyse statistique quant à elle repose sur les exploitations successives des collectes et leur agrégation sur l'année médiane. La date de référence des autres tableaux statistiques de ce document est donc le 1er janvier 2005.

Pour en savoir plus

- « Le logement dans les DOM », *Antiane Eco* n°67, Insee, février 2007.
- « Des actifs moins diplômés qu'en moyenne nationale », *Antiane Eco* n°68, Insee, août 2007.
- « Sur-chômage aux Antilles-Guyane : des éléments d'explication », *Antiane Eco* n°68, Insee, août 2007.
- Bilan démographique et social des Antilles-Guyane*, Cahiers Antilles-Guyane, Insee.

Principales définitions

L'ensemble des personnes qui partagent le même logement, qu'elles aient ou non des liens de parenté, forme un ménage. La population des ménages n'inclut donc pas les résidents des communautés (cités universitaires, maisons de retraite, etc.) et des habitations mobiles. Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Le solde migratoire apparent est calculé par différence entre la variation de la population totale et le solde naturel. Diplôme : est considéré ici le dernier diplôme obtenu par des personnes âgées de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études.